

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19- 048687

ND:81581

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8703 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : TAOUFIKA ALI

Date de naissance : 26-12-1960

Adresse : Lot habiba Rue 1 N° 111 Hadj Fatah Casablanca

Tél. : 0664677557 Total des frais engagés : 1900.00 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin Docteur Abdelali TLEMCANI

Médecine Générale  
 Echographie  
 155, Av. Afghanistan H.H  
 Casablanca - Tél. : 05 22 90 33 90

#### Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/08/2021

Nom et prénom du malade : TAOUFIKA ALI Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ACCIUEILLIR ALI S. Ray

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/08/21		1	100,00	Docteur Abdelali ZLEMCHI Medecine Generale Echographe 165, AV. Afghanistan H.H Casablanca - Tel.: 05 22 90 33 01

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
REVEAL SARL PHARMACEUTIQUE M. A. A. S. S. A. N. I. Casablanca	12/08/21	100,00

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE	12/08/21	PCR + Sr	600,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

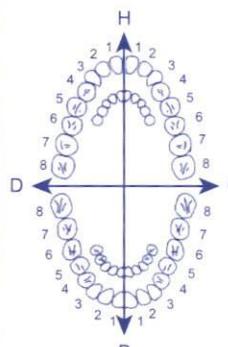
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

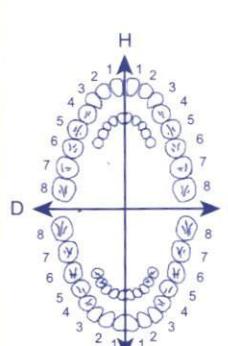
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dossier : **C21084655**  
de : **TAOUFIKA ALI**  
IPP : **20M0007082** Date de naissance : **26/12/1960**  
Analyses : COVID-19 - PCR - COVID-19 - Sérologie

## Reçu de caisse

Numéro	Intitulé	Date encaissement
C21084655	TAOUFIKA ALI	12/08/2021 09:35

Mode paiement	Numéro de quittance	Montant Dhs
Espèce	129891	600.0
<b>Total payé</b>		600.0

Reçu établi par : HANIFI Radouane

Pour information, les résultats des analyser sont à récupérer après 48h du prélèvement au niveau du chapiteau de 9h00 à 16h00

merci de vous munir de votre pièce d'identité et du présent reçu de caisse

## FACTURE N° : 30567 / 21

Dossier réalisé le : 12/08/21 09:33

A l'attention de : **Mr TAOUIKA ALI**  
Identifiant du patient : **20M0007082**

### Analyses :

COVID-19 - PCR	B 500	500,00 DHS
COVID-19 - Sérologie	B 100	100,00 DHS

Total dossier : 600,00 DH

Arrêté la présente facture à la somme de :  
**SIX CENTS DIRHAMS**



LABORATOIRE NATIONAL  
DE REFERENCE

*Spécialités*

Cytogénétique  
Biologie moléculaire  
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire  
Biologie médicale  
Anatomie pathologique

Identifiant du patient : 20M0007082

Date de naissance : 26/12/1960

Sexe : M

Date de l'examen : 12/08/2021

Prélevé le : 12/08/2021 à 09:31

Édité le : 12/08/2021 à 16:41

Mr TAOUIFIKA ALI

Dossier N° : C21084655



## DÉPISTAGE ET SUIVI DE LA COVID-19

### BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

(Recherche qualitative de l'ARN du SARS-CoV-2, PCR en temps réel)

Nature du prélèvement : Ecouvillon nasopharyngé

CONCLUSION : ARN viral du SARS-CoV-2 positif.

### SÉROLOGIE

(Chimiluminescence)

Anticorps totaux : NEGATIF

Titre : 0.904 COI

0.087 COI  
(15/12/2020)

CONCLUSION : Absence d'anticorps anti-SARS CoV2.

En raison du délai d'apparition des anticorps à la suite d'un contact avec le virus, un test négatif n'exclut pas une contamination.

Seule la recherche du virus par RT-PCR permet de confirmer la présence du virus chez un individu.

LABORATOIRE NATIONAL  
DE REFERENCE

Le 12/08/2021 à 16:41

Signature

Dr. Moumna Ilham

Dr. Ilham MOUMNA  
Médecin Biologiste

Laboratoire National de Référence

### Laboratoire National de Référence

Boulevard mohamed Taieb Naciri, BP 82403 Casa Oum Rabii, Hay Hassani, Casablanca. Téléphone: +212 529 050233, Courriel: lnr@fckm.ma

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

D-CURE® FORTE

3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH  
LOT: 21F07  
EXP: 06/2024

PARANTAL®

PPV 18DH70  
EXP 02/2024  
LOT 060895

VITAMINE C 1g

Boîte de 10 comprimés effervescents

PPV: 14,80 DH

6 118000 190929

PPV: 167DH00  
PER: 01-24  
LOT: K219

MAZAX®  
Azithromycine



3 comprimés pelliculés

500 mg

Antibiotique

LOT : 6283  
UT. AV : 01-23  
P.P.V : 60 DH 00



Pharmed

500 mg

3 comprimés pelliculés

Antibiotique

LOT : 6283  
UT. AV : 01-23  
P.P.V : 60 DH 00

Pharmed

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

Casablanca, le

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسنى - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

(Vh)

Docteur Abdelali TLEMÇANI  
Médecine Générale

Echographie

155, AV. AFGHANISTAN H.H  
Casablanca - Tél. : 05.22.90.33.90

12/8/21

TAOUFIKA Ali

REVEAL SARL  
PHARMACIE CHIEA

M.TAHIRI HASSANI

10 Ave. Afghanistan  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél. 05.22.90.32.63. Fax: 05.22.90.46.04

167,00  
- Zamox 1g (24)

(5)

15H 381,5

- Azimyline 100 (12)

(5)

120,00 1g/g 60,00 xl  
- Kandegic 160

35,70 154,

- Panadol 60

18,70 1g off 3x1

- Brofar Vit C

14,80 1g off

Vitamine C 1000 -  
avis M'dcici -

49,60 D. Cine 1000

103/151

405,80

Docteur Abdelali TLEMÇANI  
Médecine Générale

Echographie  
155, AV. AFGHANISTAN H.H  
Casablanca - Tél. : 05.22.90.33.90

الرجو إحضار الوصفة عند المراقبة

33498

12/8/21

TAOUFIK ALI

PCR

Senegali

Docteur Abdelali TLEMCAI  
Médecin Générale  
Echographie  
155, AV. Afghanistan H.H  
Casablanca Tel: 05 22 80 33